

Allocation à la femme au foyer

A l'heure actuelle, où les femmes mariées travaillent de plus en plus hors de chez elles, on se demande combien d'épouses désirent vraiment rester au foyer. On ne sait pas non plus à juste combien d'entre elles désirent être remboursées ou compensées pour rester au foyer et remplir le rôle de maîtresse de maison. C'est là une tâche dans laquelle se complaisent de nombreuses femmes. On reconnaît en général que le mariage et la fondation d'un foyer constituent des entreprises conjointes qui apportent en soi leur propre récompense. Il est également reconnu que des arrangements financiers peuvent être conclus entre les différents membres d'une famille.

Nous devons considérer les effets qu'une telle mesure peut avoir sur l'économie. Un ajustement serait nécessaire s'il fallait rémunérer le conjoint restant à la maison, surtout si c'est sa demeure. A la limite on peut se demander comment ces tâches pourraient être évaluées de façon mécanique et administrative. A combien faut-il estimer la valeur économique de l'apport du conjoint au foyer?

L'activité économique ne constitue qu'une partie de l'activité humaine. Notre société devrait tenir compte de ce fait quand elle distribue ses récompenses. Un service à valeur économique a été décrit comme étant un service qui peut être accompli par une autre personne que celle qui en bénéficie. Un économiste a estimé que la valeur monétaire de la mère de famille pour son mari et ses enfants est égale à la somme de ce qu'elle gagnerait si elle travaillait à l'extérieur et de ce qu'il en coûterait pour faire faire son travail à la maison, moins ce qu'elle consomme personnellement. C'est un sujet assez compliqué surtout si l'on tient compte des détails qui entrent nécessairement en ligne de compte. Certains économistes soutiennent que le temps consacré à ne pas travailler est plus utile et plus important pour l'économie que le temps passé à travailler. Ces économistes essaient de déterminer plus précisément les sources de services ou de bien-être, en estimant la valeur marchande des activités non commerciales.

Ce genre d'étude est mené dans divers pays. Aux fins du produit national brut, un économiste a appliqué le coût réel des tâches domestiques pendant un an au nombre de familles de deux membres ou plus. D'autres économistes ont entrepris des études élaborées en s'appuyant même sur cette fausse hypothèse que les employées féminines à plein temps n'accomplissent pas de tâches ménagères. En 1972, dans douze pays différents, on a examiné quelque 99 articles du budget de 30,000 personnes. On a constaté que les femmes mariées ayant un emploi rémunéré travaillent beaucoup plus que les hommes et les ménagères.

Au Canada, M. Hawrylyshyn, de l'Université Queen's, à Kingston, a accompli un travail intéressant en évaluant des activités ménagères d'un point de vue économique, pour le compte de Statistique Canada. Après avoir examiné divers ouvrages internationaux, il conclut d'une manière générale que la valeur des services ménagers représente près du tiers du PNB, ce qui constitue, et c'est le moins qu'on puisse dire, un montant assez élevé. Sauf erreur, le PNB au Canada s'établit à près de 200 milliards par année. Cela se compare à l'agriculture, à l'industrie et aux services. C'est une bonne raison pour tenir compte de ce secteur important dans un tableau général d'échanges interindustriels, et nous aider à comprendre l'ensemble du système dont le marché fait partie.

[M. Philbrook.]

Aux États-Unis, à l'Université Cornell, Walker et Gauger ont tenté d'intégrer au PNB la valeur du travail domestique en calculant la valeur marchande des tâches, le genre de travail accompli par l'épouse, le nombre des enfants et l'âge du cadet. Pour chacune des catégories notées ci-dessus, on a estimé le temps nécessaire consacré à chacune des tâches domestiques. On a calculé la valeur annuelle de la contribution de l'épouse en établissant une valeur par unité familiale ainsi qu'une estimation annuelle nationale. Il y a plusieurs années, Gauger avait établi à \$5,300 la valeur des services annuels d'une épouse dont l'unique enfant avait entre 12 et 17 ans; dans le cas d'une femme ayant quatre enfants, le dernier né ayant moins d'un an, la valeur s'établissait à \$8,400. Ce sont là des données techniques et complexes, mais aussi une importante documentation de base.

Si j'ai fait allusion à ces études, c'est pour montrer que l'on pourrait tenir compte dans le calcul des comptes nationaux du travail des ménagères, et qu'il faudrait envisager de le faire. La société aurait une meilleure idée de la quantité et de la valeur monétaire que représente le travail non rémunéré, qui peut constituer, en fait, un secteur important. Le public pourrait faire alors des choix mieux informés d'après leurs coûts et avantages économiques, sociaux et psychologiques. Les Canadiens pourraient en particulier prendre conscience de la somme des tâches domestiques qu'assurent des millions de personnes non rémunérées qui contribuent ainsi à notre bien-être collectif.

Je me souviens d'avoir vu il y a peu de temps, une caricature dans le *New Yorker*. On voyait une femme en bigoudis qui sirotait son café en lisant son journal. Les restes du petit déjeuner étaient sur la table, la boîte à ordures en évidence, et toute la maison en branle-bas, au moment où le mari passait le seuil de la porte. Voici ce que disait la légende: «Tu te demandais ce que je fais toute la journée, tu te souviens? Eh bien, aujourd'hui, je ne l'ai pas fait». Les tâches domestiques de chaque jour sont parfois sales, parfois satisfaisantes, mais agréablement notre vie et la rendent plus confortable. Nous ne devrions pas réserver ces travaux aux femmes exclusivement, et reconnaître au moins ce que cela représente.

D'après mon expérience, il me semble que nous comprenons mieux aujourd'hui la situation du foyer. Il est certain que les maris n'hésitent plus, bien souvent, à mettre la main à la pâte. Lorsque le député de Bellechasse (M. Lambert) a proposé de donner une allocation pour rétribuer le travail domestique, je me demandais à quel problème social il faisait allusion. Mais je trouve qu'il a tout à fait raison et que nous devrions donner une sécurité et reconnaître les mérites des personnes qui ne peuvent travailler à l'extérieur du foyer, parce qu'elles sont prises par les responsabilités familiales.

Je crois qu'il faudrait également que dans l'organisation du travail, nous ayons plus de possibilités. Les horaires flexibles ont été un succès et représentent aujourd'hui une partie importante des formules de travail possibles. Il y a d'autres domaines qu'il faudrait étudier plus à fond. Nous n'en sommes pas encore arrivés au point où le travail à temps partiel est généralisé à titre de formule de travail valable permettant de combiner une haute productivité et un revenu intéressant pour les travailleurs. Il est difficile d'obtenir l'assentiment général du public sur cette question qui représente certainement une